



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé  
de l'environnement

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

### Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
**24/04/14**

Dossier complet le  
**24/04/14**

N° d'enregistrement  
**F08214P0786**

### 1. Intitulé du projet

Aménagement de sécurité et amélioration des capacités de dépassement  
de la RD8 entre Tarare et les Sauvages

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Département du Rhône

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Mme CHUZEVILLE Danièle Présidente du CG

RCS / SIRET

2 2 6 9 0 0 0 1 7 0 0 0 1 4

Forme juridique

Col Territoriale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 - Infrastructures routières d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 kilomètres	L'ensemble des travaux de dégagement de visibilité et de modification du tracé est inférieur à 3 kilomètres 1.5 km pour les secteurs concernés par la décision 08214 p0683 N° 193 et 600 m pour la section présentée dans ce dossier au lieudit Poutignat

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

Les différents travaux sur la RD 8 sont composés de plusieurs opérations indépendantes les unes des autres pour améliorer la visibilité  
3 secteurs ont fait l'objet d'un dossier cas par cas (08214 P 0683 n°193)

le projet, objet du présent dossier, consiste: à rectifier le tracé de la voie sur une longueur de 300 ml ; à améliorer la visibilité par talutage sur 300 ml et à aménager une aire de retournement pour les véhicules de déneigement sur un délaissé de voirie

## 4.2 Objectifs du projet

Afin de répondre à sa politique de développement économique et de désenclavement des territoires, le Conseil Général du Rhône souhaite s'appuyer sur la création de l'autoroute A89 et faciliter sa connexion au réseau routier départemental en améliorant la liaisons entre Amplepuis et Tarare. En effet, des réflexions ont été engagées par le Département sur ce barreau routier. Il est apparu des opportunités d'aménagement améliorant la sécurité et la "roulabilité" sur la RD8 et ainsi faciliter l'accès à l'autoroute A89 au niveau de Tarare Ouest. Le double objectif de cette opération est d'améliorer le tracé et la visibilité sur la RD8.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La RD8 conservera son fonctionnement actuel et supportera un trafic semblable à celui observé aujourd'hui.

Les dépassements et la visibilité seront améliorées sur ces sections de la route départementale.

#### 4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

3 secteurs d'aménagement d'un linéaire de 1.5 km ont fait l'objet d'un dossier cas par cas décision du 10 /02/2014

#### 4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Demande d'examen au cas par cas pour un aménagement de 600 ml

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Talutage et rectification de tracé de la voie Talutage pour dégagement de visibilité	4000 m2 sur 300 ml 4000 m2 sur 300ml

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune(s) d'implantation

Mairie de Tarare  
57 rue de la république  
69170 Tarare

##### Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 4 ° 24 ' 20 " 65 Lat. 45 ° 55 ' 24 " 71

Point d'arrivée : Long. 4 ° 24 ' 09 " 83 Lat. 45 ° 55 ' 30 " 44

Communes traversées :

Tarare

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

#### Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

La majeure partie de l'opération est réalisée sur l'actuelle route départementale 8. La rectification de tracé est réalisée sur un délaissé de la route départementale. Les dégagements de visibilité par talutage sont effectués sur des arbres isolés ou de petits alignements d'arbustes et pour partie sur une plantation de douglas, les arbres concernés par le projet seront exploités avant les travaux.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Tarare, PLU approuvé le 19 novembre 2013

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Trois ZNIEFF sont présentes à proximité des différentes sections concernées par la présente opération : - ZNIEFF de type II : Haut bassin versant du Rançonnet - ZNIEFF de type I : Ruisseau du Rançonnet et ses affluents - ZNIEFF de type I : Affluents de la Turdine
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est soumise à la Loi montagne. On précisera que cette loi a pour objectif de maîtriser l'urbanisation et limiter les emprises sur les milieux naturels, agricoles ou forestiers. Elle n'intéresse pas les projets de réaménagement de voiries existantes.
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Tarare est concernée par le plan de prévention des risques d'inondation de la Brévenne et de la Turdine, approuvé le 22 mai 2012. Le tracé actuel de la RD 8 est identifié en zone blanche (maîtrise du ruissellement)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est localisé à 9 kilomètres au Sud-Ouest de la RD8. Il s'agit de "Site à Chiroptères des Monts du matin"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>	
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet entraînera la suppression d'environ 4000m <sup>2</sup> de surfaces végétalisées (talus enherbés et arborés) et 4000 m2 de douglas d'exploitation forestière. Cela ne viendra pas modifier les fonctionnements écologiques existant.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Environ 8 000 m<sup>2</sup> d'espaces végétalisés feront l'objet d'un défrichage.</p> <p>Ces espaces concernent la lisière d'une exploitation forestière de douglas ainsi que des espaces abandonnés avec quelques arbustes, sans continuité végétales et ne présentant pas un intérêt faunistique et floristique remarquable.</p> <p>Les défrichements ne viendront pas modifier le fonctionnement écologique des espaces naturels alentour et seront réalisés par l'exploitant.</p>
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le risque d'inondation de la Brévègne et de la Turdine ne concerne pas le présent projet car ce dernier ne viendra pas modifier le mode de gestion des eaux pluviales actuellement en place
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet modifiera un talus existant le long de la RD8. Ces modifications consisteront essentiellement à un redressement des talus et pourront occasionner un phénomène d'emprise sur les abords d'espaces naturels et d'exploitations forestières.

Sur les 8 000m<sup>2</sup> d'emprise estimée des talus, moins de la moitié aura pour conséquence la suppression d'une végétation ne présentant pas d'intérêt floristique remarquable.

Cette végétation, localisée aux abords d'une route départementale supportant un trafic important, n'est pas susceptible d'accueillir une faune remarquable.

De plus, les talus seront majoritairement repris et feront l'objet d'une nouvelle colonisation par la flore locale.

Enfin, les arbres seront abattus par l'exploitant, hors des périodes de nidification de l'avifaune afin d'éviter la destruction d'individus.

Le foncier nécessaire à la présente opération appartenant au Département du Rhône ou bénéficiant d'un accord avec les propriétaires, une procédure d'expropriation ne sera pas mise en oeuvre.

Pour ces raisons, le projet d'amélioration de la "roulabilité" de la RD8 devrait être exempté d'étude d'impact.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Plan de situation du site Natura 2000 le plus proche

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Lyon

le, 24/04/2014

Signature

**DIRECTION DE LA MOBILITE**  
Aménagement et projets de déplacements  
Chef de Bureau  
Bernard Grangeat